

SEANCE DU 22 AVRIL 2026
EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du BUREAU
de la COMMUNAUTE de COMMUNES BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'

Nombre de membres en L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux du mois d'avril, le Bureau
exercice : de la Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom',
48 s'est réuni à la Maison de l'Emploi à Louhans-Châteaurenaud sous la
présidence de Monsieur Anthony VADOT.

Présents à la séance :
48

Date de la
convocation :
15 avril 2026

Etaient présents : M. Anthony VADOT, M. Didier FRANCOIS, Aurélie GRAVALLON, Mme Mathilde CHALUMEAU, Mme Fabienne BUISSON, M. Vincent CAVALIERE, M. Bertrand RODOT, Mme Carole RIVOIRE-JACQUINOT, M. Jean-Luc VILLEMAIRE, Mme Sylvie DECUIGNIERES, Mme Christine LOUROT, M. Sébastien MARTINET, M. Pierre VYON, M. Jean-Pierre DALOZ, Mme Géraldine GILLES, M. Philippe CAUZARD, M. Frédéric BOUCHET, Mme Cécile GILLET, M. Jacques MOUGENOT, Mme Nelly RODOT, M. Robert CHASSERY, Mme Patricia TISSERAND, M. Gérald ROY, Mme Josette LETOUBLON, M. Guillaume BADET, Mme Hélène OGES, M. Jacky BONIN, M. Rémy CHATOT, M. Stéphane BESSON, Mme Elise MYAT, M. Raphaël MOREY, Mme Carine CHEVAILLER, M. Jacques GELOT, M. Xavier BARDET, M. Eric BERNARD, M. Didier LAURENCY, Mme Elodie BERNARD, M. David COLIN, M. Jean-Philippe LOYER, M. Jean-Marc ABERLENC, Mme Sylvie MARTIN, M. Patrice MARLIN, Mme Alexandra POURPRIX, M. Laurent VAIRET, M. Frédéric CANNARD, Mme Joan BOULEUX, Mme Chantal PETIOT, M. Mickaël CHEVREY.

Secrétaire de séance : M. Vincent CAVALIERE

5.3 DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS

C2026-68 Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise

Le Président rappelle ce qui suit :

Le syndicat intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise exerce la compétence « eau ». Dix communes de la communauté de communes avaient confié audit syndicat la compétence « eau ».

Par arrêté préfectoral n° 71-2017-12-21-011 du 21 décembre 2017 la communauté de communes est compétente, en lieu et place des Communes, pour exercer la compétence « eau ».

Cela concerne les communes de Branges, Bruailles, La Chapelle Naude, Louhans-Châteaurenaud, Montagny Près Louhans, Ratte, Sainte-Croix-en-Bresse, Saint Usuge, Sornay et Vincelles.

Considérant que la communauté de communes dispose du total de la représentation dont disposaient ensemble les communes concernées,

Considérant que ces délégués sont désignés par le conseil communautaire qui peut opérer son choix parmi tous les conseillers municipaux des communes membres de l'EPCI,

Considérant que les communes concernées sont représentées chacune au syndicat par 2 délégués titulaires,

Vu les propositions des communes membres concernées,

Considérant que lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, cela doit avoir lieu à bulletin secret sauf accord unanime contraire (article L2121-21 du CGCT) ;

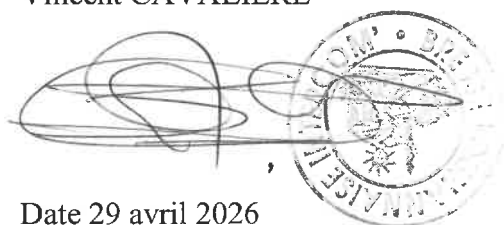
Le Conseil Communautaire de la CC Bresse Louhannaise Intercom' ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

DÉCIDE à l'unanimité de procéder à cette désignation par un vote à main levée.

DÉSIGNE en tant que représentants, pour la durée du mandat en cours, au sein du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région Louhannaise

BRANGES	M. Didier FRANCOIS
BRANGES	M. Christophe BRAS
BRUAILLES	M. Jean-François GRANDJEAN
BRUAILLES	M. Florian PERNIN
LA CHAPELLE NAUDE	M. Sébastien GUIGUE
LA CHAPELLE NAUDE	Mme Marie FAUCHEUX
LOUHANS-CHATEAURENAUD	M. Frédéric BOUCHET
LOUHANS-CHATEAURENAUD	M. Jacques MOUGENOT
MONTAGNY-PRES-LOUHANS	M. Jacky BONIN
MONTAGNY-PRES-LOUHANS	M. Jean-Claude PERRAULT
RATTE	M. Guy MASSOT
RATTE	M. Christian BOYER
SAINTE-CROIX-EN-BRESSE	Mme Sophie PERNIN
SAINTE-CROIX-EN-BRESSE	Mme Agnès CLERC
SAINT-USUGE	M. Claude TREFFOT
SAINT-USUGE	M. Pascal BONIN
SORNAY	M. Romain THIBERT
SORNAY	M. Romain MATHY
VINCELLES	M. Guy DODET
VINCELLES	M. Gilles BUGAUT

Secrétaire de séance :
Vincent CAVALIERE


Date 29 avril 2026

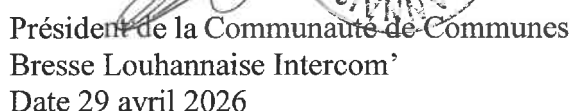
DÉCISION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Fait et délibéré les jours, mois, an ci-dessus

Et ont signé les membres présents

Pour extrait certifié conforme

Anthony VADOT


Président de la Communauté de Communes
Bresse Louhannaise Intercom'
Date 29 avril 2026